



Paris, le 1er juin 2015

Compte-rendu de l'audience avec Ségolène Royal, Ministre de l'écologie :

Répondant à la [lettre ouverte du 28 avril](#) de Force Ouvrière – CGT – FSU et Solidaires, Ségolène Royal recevait ce matin l'ensemble des organisations représentatives au ministère. Et force est de constater que cette action au niveau national n'aura pas été inutile à la lecture des quelques lignes que nous aurons pu faire bouger depuis l'[audience du 18 mai dernier à son Cabinet...](#)

...mais devra être amplifiée tant il reste à faire bouger ces mêmes lignes de façon plus substantielle et, surtout, à les faire bouger toutes !

Concernant le RIFSEEP : la Ministre a annoncé qu'elle avait décidé de proposer que le RIFSEEP ne s'applique pas aux corps techniques du MEDDE/MLETR.

Concernant le plan de requalification : la Ministre a annoncé qu'elle avait décidé de porter de 1 500 à 2 000 le nombre de bénéficiaires parmi les corps « équipement », portant l'ensemble de 1 650 à 2 150 avec les 150 ATE/TE.

Concernant la pénibilité : la Ministre n'a rien annoncé de nouveau par rapport à ce que nous avait dit son représentant lors de l'audience du 18 mai dernier.

Tout au plus nous a-t-elle précisé qu'elle demandait à ses services d'élaborer rapidement un calendrier et une méthodologie pour valoriser les spécificités des « métiers » du MEDDE/MLETR pour les porter dans le cadre des discussions en cours actuellement à l'interministériel.

Concernant les cycles de mobilité : la Ministre s'est, comme son Conseiller social lors de l'audience du 18 mai, retranché derrière l'arbitrage interministériel de juillet 2014 pour ... botter en touche.

La FEETS-FO a cependant tenu à lui rappeler la sensibilité -et la réactivité- que les personnels avaient démontré, en une quinzaine de jours, lorsque la menace s'était faite jour (en remettant à la ministre un double des pétitions que FO avait recueilli dans cette perspective).

Concernant l'AFB : la Ministre s'est montrée particulièrement sensible à créer les meilleures conditions pour les 1 200 agents ayant vocation à être regroupés dans la future agence, n'hésitant pas à promettre des « alignements vers le haut » et une stabilité des implantations.

Concernant la réforme territoriale : si nous prenons acte de la volonté de la Ministre en faveur des agents de la future AFB (ce qui restera cependant à vérifier), Ségolène ROYAL s'est bien gardée de prendre de mêmes engagements à l'égard des 10 000 agents des DREAL.

En réponse à Force Ouvrière qui lui demandait de dire clairement ce qu'elle comptait faire pour éviter que les préfets préfigureurs ne poursuivent le dépeçage de ses services interministériels (DDT et DDTM) et ministériels (DREAL, mais aussi DIR, DIRM, etc...), c'est son Secrétaire général qui lui a rappelé qu'elle aurait signé une lettre en ce sens à l'intention du Premier ministre ... mais sans nous la communiquer (on est prié de le croire sur parole !).

Quant à l'absence de préfigureurs régionaux du MEDDE/MLETR, la Ministre a indiqué que les DREAL désignés « chefs de file » seraient nommés en juillet prochain et qu'ils sont donc d'ores et déjà des interlocuteurs qualifiés, en interne, pour communiquer tout élément aux représentants des personnels (ces derniers n'ont donc aucune raison pour dissimuler leurs contributions aux Préfets !).

L'intersyndicale Force Ouvrière – CGT – FSU et Solidaires décidera des suites à donner à cette action notamment après les rencontres organisées en bilatérales avec le Cabinet de Sylvia PINEL (qui recevra Force Ouvrière dès demain)